

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Informations déclarant

Nom Prénom	CASSUTO STEPHANE
Adresse mail	stephane.cassuto@marseillehabitat.fr

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	MARSEILLE HABITAT
Siren	061800140
Code NAF	68.20A - Location de logements
Adresse	ESPACE COLBERT 10 RUE SAINTE BARBE 13001 MARSEILLE 1

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2022
Date de fin de la période de référence	31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	58

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE	-
Nombre de niveaux ou coefficients	-
Résultat final en %	1.01
Population envers laquelle l'écart est favorable	femmes
Nombre de points obtenus	39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	0.71
Résultat final en nombre équivalent de salariés	0.20
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus	35

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité

Absence de retours de congé maternité

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	2
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	5

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	79
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	93
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	26/01/2023
Site Internet de publication	WWW.MARSEILLEHABITAT.FR
Modalités de communication auprès des salariés	-